

COMMUNE DE SAINT APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2023

Délibération n° 2023-55

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf juin à 18h00,
Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 juin 2023.

Objet : Mise à disposition à titre gracieux de l'espace culturel Tabourot des Accords à l'association « Traces de vies »

Etaient présents : 23

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Frédéric TISSOT, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Cécile WEILER-BARDIN, Lydia CRETE, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélie MERLE, Aubin AMARDEIL, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

Etait excusé ou absent : 6

Mesdames et Messieurs, Frédéric TISSOT, Véronique CHARBOIS, Maxime AMBARD, Mélanie COUSIN (pouvoir à Gérard FOUCARD), Fatiha CHARIFI ALAOUI (pouvoir à Alberta AWAD), Aurélie DE VOS.

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Aubin AMARDEIL a été nommé secrétaire.

Monsieur Jean- François DODET expose le rapport suivant :
Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant que

- La ville de St Apollinaire souhaite aborder le thème de « la fin de vie »,
- L'association « Traces de vies » a sollicité la salle Berthou dans le cadre de l'organisation d'une conférence, pour aborder le thème des soins complémentaires, en octobre prochain,
- Cette association est reconnue d'intérêt général.

Il est donc proposé de mettre à disposition gracieusement l'espace culturel Tabourot des Accords à cette association le 13 octobre 2023, sauf la prestation ménage.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE 25 VOIX POUR, (0 VOIX CONTRE, 0 ABSTENTION), de mettre à disposition gracieusement l'espace culturel Tabourot des Accords à l'association « Traces de vies » le 13 octobre 2023, sauf la prestation ménage, comme énoncé ci-dessus.

Fait à Saint-Apollinaire, le jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le **- 3 JUIL. 2023**

Le Maire,



Jean-François DODET

Le secrétaire,



Aubin AMARDEIL

Date de publication : **- 3 JUIL. 2023**